

C'est là une vieille histoire qui ne mérite pas, je crois, d'être répétée. Je me rappelle très bien moi-même d'avoir entendu des énoncés semblables à propos de la construction d'une autre grande entreprise exécutée au Canada. J'ai entendu les honorables messieurs qui avaient la responsabilité de l'administration des affaires de ce pays prédire même qu'avant 1891, le Canada aurait encaissé par la vente des terres dans le Nord-Ouest, une somme assez considérable pour le rembourser de tous les frais encourus pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. On ne peut nier, je crois, qu'à venir jusqu'à présent, je puis être dans l'erreur, et s'il en est ainsi, on peut rectifier mes dires, les recettes provenant de la vente des terres dans le Nord-Ouest ont à peine suffi pour payer le coût des arpentages et de la gestion.

L'honorable M. BOULTON: On les a sacrifiées.

L'honorable M. KING: Je crois que le Gouvernement ne devrait courir aucun risque dans cette affaire. Nous espérons tous que les perspectives dans la région du Klondike continueront à devenir de plus en plus brillantes, mais personne parmi nous est en état de dire ce qui peut arriver dans une année ou deux. Nous savons que ces perspectives sont à l'heure qu'il est suffisamment alléchantes pour engager des capitalistes étrangers au Canada, possédant de vastes capitaux, à les placer dans cette région, mais nous ignorons combien de temps durera probablement l'exploitation des placers dans le territoire minier du Yukon, ni connaissons-nous la valeur que peuvent avoir les terres que le Gouvernement se propose de donner au syndicat en retour de la construction de ce chemin.

On dit aussi que les entrepreneurs de cette voie ferrée ont obtenu un monopole devant durer cinq années. J'admets que cela est vrai dans une certaine mesure,—il y aura monopole quant à ce qui concerne l'établissement de voies ferrées partant de la côte et se dirigeant dans l'intérieur de ce territoire,—mais je serai grandement étonné si le contrat renferme une stipulation interdisant la construction de chemins de ce côté-ci du Yukon et pénétrant dans cette région.

L'honorable M. SCOTT, *secrétaire d'Etat*: Très bien, très bien.

L'honorable M. KING: De plus, et ici je puis me tromper, mais je crois que, lorsque la navigation sera ouverte sur le Yukon, il sera possible d'opérer le transport des approvisionnements en se servant de ce fleuve comme on l'a fait jusqu'à présent et quant à ce qui se rapporte au monopole, je n'ai pas le moindre doute que, lorsque l'on pourra établir d'ici à un an, ou même en moins de temps, que le commerce de ce territoire justifiera la construction de voies ferrées partant de points accessibles de ce côté-ci des montagnes, dans nos propres Territoires du Nord-Ouest, on trouvera des capitaux amplement suffisants pour en payer le coût.

On ne doit pas supposer pour un seul instant que toute la population du Canada habite la côte du Pacifique. Si je ne suis pas grandement dans l'erreur, 95 pour 100 de notre population demeure au sud et à l'est de la rivière Yukon, et nous qui demeurons de ce côté-ci de ce continent, avons intérêt à pouvoir pénétrer dans cette région sans aller à Vancouver, remonter la côte, suivre le cours de la rivière Stikine et, en prenant par le lac Teslin, atteindre le Yukon.

Je crois que longtemps avant l'expiration des cinq années, si le commerce de ce territoire le justifie, on trouvera des capitalistes qui commenceront immédiatement la construction de chemins de fer à divers points dans nos Territoires du Nord-Ouest, et alors le monopole sera bientôt chose du passé. En agissant ainsi nous assurerons de plus un marché pour les produits de nos ateliers et des manufactures du Canada. Nous donnerons par là même un marché aux produits des cultivateurs canadiens, et si le Klondike réalise toutes les espérances que nous fondons sur lui, cela aura une importance considérable pour le Canada, car la quantité d'approvisionnements et de denrées alimentaires qui serait alors requise pour suffire aux besoins de cent mille mineurs mêmes répandus dans la région du Klondike, constituerait un appoint très considérable dans le mouvement commercial entre les diverses provinces de la Confédération. Je ne suis pas un expert en matière de voies ferrées, et je ne prétends pas en connaître long sur le chapitre de la construction des chemins de fer, surtout dans un pays comme celui